



60 ans un tout petit salaire 40 ans de mariage il demande le divo

Par **Bloch carol**, le **20/01/2017** à **20:41**

Je suis mariee depuis plus de 40 ans j ai 60 ans et je gagne 740 euros par mois nous avons des comptes séparés mon mari est en retraite et gagne 1600 euros par mois il veut divorcer pour refaire sa vie donc vente de la maison divisée par deux mais on le dit que j ai peut être droit à une pension compensatoire car avec mon salaire trouver un logement c est dur il a fait venir sans m en parler une agence pour estimer la maison et son raisonnement est je garde la maison et je te cherche un appartement mon mari est alcoolique depuis 30 ans mais sans violence physique j ai tout supporte et je vais tout perdre car aucune preuve malgré des séjours au urgence et j en passe

Je suis désespéré et les frais de divorce d avocat ou je vais trouvé l argent

Je ne connais pas son numéro de compte je n'ai pas de procuration lui payait les factures et moi le manger et mes dépenses il n'a jamais manqué de rien je me suis occupée des enfants de la nourriture de l habillement j'ai eu 30000 euros en héritage que j ai intégré dans la maison par étape il me dit que c'est pas vrai

Par **MARKOWICZ BENJAMIN**, le **23/01/2017** à **19:00**

bonjour,

concernant la maison vous avez droit au versement de votre part plus de votre héritage intégré (voir traçabilité...)

vous pouvez aussi prétendre à une prestation compensatoire qui peut s'intégrer dans le prix de vente de la maison

vous avez droit à un avocat à l'aide juridictionnelle il faut déposer un dossier

dans l'attente rien ne vous oblige à quitter le domicile

Cordialement